

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Histoire 1.2			
Code	PEGH1B09SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité (5.2 / 5.3)
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mettre en œuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'U.E. et adaptés à de nouvelles situations. (5.2 / 5.1)

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant maîtrise le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité. (1.1)

IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant conçoit une leçon à destination d'élèves du secondaire visant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en lien avec les référentiels du cours d'histoire. (5.3 / 5.2)

V. Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable de mobiliser des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours. (5.2).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B09SHA Histoire 2 60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B09SHA Histoire 2 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire 2			
Code	6_PEGH1B09SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à poursuivre l'approche théorique et didactique indispensable à la pratique de l'enseignement de l'histoire dans le secondaire inférieur.

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'UE., l'étudiant explicite les différentes conceptions de l'histoire et de son enseignement au cours du temps. (4.3)

II. Au terme de l'UE., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité (5.2 / 5.3)

III. Au terme de l'UE., l'étudiant est capable de mettre en œuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'UE. et adaptés à de nouvelles situations. (5.2 / 5.1)

IV. Au terme de l'UE., l'étudiant maîtrise le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité. (1.1)

V. Au terme de l'UE., l'étudiant conçoit une leçon à destination d'élèves du secondaire visant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en lien avec les référentiels du cours d'histoire. (5.3 / 5.2)

VI. Au terme de l'UE., l'étudiant est capable de mobiliser des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours. (5.2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les documents en classe d'histoire

Initiation à la démarche historique

Poursuite dans l'utilisation du programme d'histoire
Poursuite de l'étude de la civilisation celtique
Initiation à la didactique générale du cours d'histoire de l'enseignement secondaire.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques – approche interactive – travail en autonomie -travaux de groupes / en ateliers – Intervention possible de personnes-ressources.

Selon les opportunités, visites culturelles (exposition, musée..)

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours.

Exercices dirigés. Corrections individuelles et/ou collectives.

La réussite passe, avant tout, par une présence active au cours.

Sources et références

Construire l'Histoire, t.1, *Les racines de l'Occident (jusqu'au Xe siècle)*, Namur, D. Hatier.

Atlas historique.

Bibliographie plus complète donnée dans le cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents divers distribués au cours et / ou mis à disposition sur ConnectEd.

PowerPoints mis à disposition sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

UE évaluée sur base du cours donné en présentiel ainsi qu'une partie en autonomie de l'étudiant.

Q2: examen écrit

Q3 : examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).